Document generated on 09/23/2024 3:16 p.m.

Québec français

De l'obligation de lire annuellement quatre oeuvres littéraires au secondaire

Huguette Lachapelle and Suzanne Pouliot

Number 109, Spring 1998

URI: https://id.erudit.org/iderudit/56349ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lachapelle, H. & Pouliot, S. (1998). De l'obligation de lire annuellement quatre oeuvres littéraires au secondaire. *Québec français*, (109), 83–84.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

PHOTO : ROBERT CHARBONNEAU

De l'obligation de lire annuellement quatre œuvres littéraires au secondaire

Le nouveau programme de français comporte l'obligation, pour tous les jeunes du Québec, de lire minimalement quatre œuvres littéraires à chacune des années du secondaire. Pourquoi soudainement imposer la lecture annuelle de quatre œuvres littéraires ? À quelles fins ? Quels sont les principes qui ont présidé à cette décision ? Comment procéder et à l'aide de quels textes ? Voilà autant de questions qui surgissent en force chez ceux et celles qui ont à appliquer cette récente décision ministérielle. Question d'y voir un peu plus clair, nous les examinerons les unes à la suite des autres.

par Huguette Lachapelle * et Suzanne Pouliot **

La lecture de textes littéraires répond à des besoins à la fois personnels, sociaux et patrimoniaux. Celui ou celle qui lit un texte de fiction (contes, légendes, romans, bandes dessinées, récits ou nouvelles, poésie, chansons, etc.) découvre un univers composé de personnages qui peuvent lui ressembler, un univers composé aussi de situations qui lui sont familières. À cet égard, lire permet aussi d'explorer des univers tantôt fascinants, tantôt étranges ou simplement amusants, grâce à la langue qui y déploie tous les moyens dont elle dispose, intégrant à la fois les ressources de la langue orale, présente dans les dialogues, et les innombrables possibilités de la langue écrite. Maintes fois, l'élève liseur est mis en contact avec des personnages qui partagent avec lui ou elle quelques traits de caractères et qui connaissent, tout comme elle ou lui, des aventures hors du commun, sinon des situations dramatiques, tragiques, voire fantastiques. L'élève peut donc aussi partager avec les personnages de fiction, parfois sur le mode lyrique, parfois sur le mode humoristique ou dramatique, les faits saillants du quotidien parsemé de ces « petits bonheurs » qui éclairent la banalité des jours. En ce sens, la lecture des œuvres littéraires peut contribuer à la découverte de son identité et peut faciliter la construction de soi.

En lisant, on fait également la découverte de personnages venus d'ailleurs, qui partagent, par le biais de l'écriture, diverses expériences culturelles associées au pays d'origine (rites religieux, habitudes alimentaires et vestimentaires, croyances, loisirs, modes de vie, valeurs, visions du monde, etc.). Ainsi on peut aisément voyager dans le temps et l'espace à peu de frais, et surtout, on peut établir des comparaisons avec les personnages plus familiers de la société québécoise. Voilà une excellente façon de découvrir ou de connaître sa propre culture et de l'enrichir au contact de celle des autres. Est-il nécessaire de dire que, pour établir des liens entre les autres cultures et la sienne, il faut préalablement être en contact avec sa propre culture ?

Lire des œuvres littéraires, c'est finalement découvrir et partager un patrimoine littéraire composé de textes anciens (pensons aux contes et légendes de nos ancêtres, à certaines ballades médiévales et même au Serment de Strasbourg), de textes plus récents qui tentent de cerner certains aspects de la condition humaine associés autant à la vie, à la mort, à la souffrance, à la joie qu'à l'amour. En s'appropriant cet héritage patrimonial, les élèves du secondaire découvrent, peu à peu, les valeurs et les croyances qui meuvent une société, une nation, un pays, ceux et celles qui les dirigent, qui les inspirent et qui les rejoignent dans leurs fibres profondes, qu'il s'agisse des romans de Michel Tremblay, de Michèle Marineau, de Suzanne Martel ou d'Yves Beauchemin, des chansons de Félix Leclerc, de Gilles Vigneault ou d'Yves Duteil, des tragédies de Racine, de Corneille ou des œuvres dramatiques de Marie Laberge et de Robert Lepage.

Bref, lire des œuvres littéraires, c'est nourrir autant l'imaginaire individuel que collectif, tout en enrichissant, par le biais de la lecture, son bagage linguistique, son système de référence esthétique, son réseau de connaissances anthropologiques.

Pour bien gérer ces nouvelles lectures obligatoires en classe de français, deux questions doivent être résolues : celle du choix des œuvres et celle du comment lire ou comment accompagner les jeunes pour que leur lecture soit profitable et permette d'atteindre les objectifs visés.

Le choix des œuvres à lire doit respecter l'exigence du ministère de l'Éducation, à savoir que 80 % des œuvres doivent être en langue originale française. Il est donc très souhaitable d'introduire à la fois des textes franco-québécois (notre littérature en compte de nombreux et d'excellents), mais aussi des textes qui appartiennent au patrimoine génétique de la langue, donc des œuvres franco-françaises (Ajar, Pennac, Giono, Gide, etc.), et des textes issus de la francophonie (Antilles françaises, Afrique noire francophone, Maghreb, Belgique, etc.). L'autre 20 % pourrait permettre d'introduire des ouvrages traduits, porteurs de genres négligés par l'institution scolaire comme le sont généralement le roman policier et le roman fantastique. Ainsi la lecture d'œuvres littéraires permettra d'élargir l'empan culturel du jeune et d'ouvrir celui-ci à d'autres réalités, qu'elles soient sociologiques ou psychologiques.

Pour que ces lectures soient efficaces, il faudra, bien sûr, accompagner les jeunes, leur donner les outils nécessaires pour que la lecture devienne à la fois plaisir et nourriture. Il faudra profiter du fait que la lecture d'œuvres littéraires peut avoir pour effet de créer entre celui ou celle qui enseigne et les jeunes un lien de complicité, un lien d'échange et de partage, hors du quotidien, entraînant les uns et les autres vers d'autres rêves, d'autres cieux, d'autres conteurs. Afin que les effets attendus de ces nouvelles lectures obligatoires puissent devenir réalité, il est suggéré de commenter sa ou ses lectures, d'inciter les jeunes à questionner les textes qu'ils lisent, de les guider vers le maximum d'interprétations possibles afin qu'ils puissent développer leur esprit critique, tout en établissant des réseaux sémantiques de plus en plus complexes, se livrant à ce qu'il est désormais convenu de qualifier de lectures plurielles.

Ces lectures de qualité et leur fréquence assureront aux jeunes Québécoises et Québécois une meilleure culture générale, garante à son tour c'est presque assuré, d'un certain succès scolaire. En côtoyant des auteurs légitimés par l'institution scolaire, les jeunes s'approprieront un savoir partagé, développeront des habiletés et des compétences linguistiques et langagières, nourriront leur imaginaire tout en partageant, avec des auteurs chevronnés, des mondes bâtis à même la chair des mots et des émotions qui les nourrissent.

Lire des œuvres littéraires, c'est tout cela et plus encore. C'est découvrir la passion qui couve sous les phrases et les chapitres, c'est sentir la joie qui fait surgir du néant des personnages, quasi de chair et de sang. Lire des œuvres littéraires, c'est s'attarder longuement sur un passage qui nous émeut, c'est savourer un vers, une phrase, un mot qui nous font rêver, pleurer et aimer. Lire des œuvres littéraires, c'est découvrir la condition humaine, dans toute sa beauté et sa cruauté. Lire des œuvres littéraires, c'est se faire plaisir, c'est se donner le pouvoir de communiquer, d'élargir sa vision du monde, c'est enfin choisir de ne plus jamais être seul.

* Présidente de l'AQPF
** Université de Sherbrooke, directrice aux comités de l'AQPF

Vents d'Ouest

NOTRE PLAISIR D'ÉDITER : VOTRE PLAISIR DE LIRE !

Marie-Josée L'Hérault

Avec son recueil de nouvelles « Tokyo Express », Marie-Josée L'Hérault est lauréate du Prix littéraire Jacques-Poirier – Outaouais 1998.

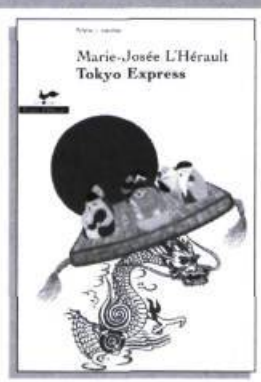

Malgré le phénomène de la globalisation mondiale, les civilisations de l'Est et de l'Ouest continuent de se méconnaître. C'est justement cet aspect que met en évidence « Tokyo Express ».

Ces nouvelles, au ton humoristique, qui explorent les coutumes japonaises, sauront vous dépayser et vous surprendre. Elles vous feront découvrir l'autre face de notre planète, celle qui, pour les Occidentaux, demeure entachée de mystère.

188 pages 19.95 $

Bernard Assiniwi

Auteur de trente-quatre livres sur les Autochtones, chercheur en histoire, Bernard Assiniwi a remporté le Prix littéraire France-Québec 1997.

Ikwé, c'est la femme. Elle est Algonquienne. Ikwé, c'est la femelle. Celle dont on a dit qu'elle était moins importante. Ikwé découvre d'abord qu'elle n'est peut-être pas si peu importante. Elle découvre ensuite qu'elle peut donner la vie, ce qui la rend beaucoup plus importante...

À la fois insoumise et respectueuse des traditions, Ikwé nous dévoile peu à peu les discriminations dont elle a été victime.

108 pages 14.95 $